



ACCD'OM

ASSOCIATION DES COMMUNES
ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE MER

Atelier 3

Les congressistes de l'ACCD'OM, réunis en Guyane du 17 au 21 novembre 2008 ont adopté à l'unanimité :

Les élus de l'ACCD'OM:

- **réaffirment** la grande richesse de leurs territoires en matière de biodiversité, culturelle et humaine, base nécessaire au développement durable et solidaire.
- **Estiment** que le tourisme durable et solidaire, mené sur la base d'une volonté politique, porté par un agenda 21, avec une forte implication des populations, doit permettre de réussir leur projet.
- **Demandent** au gouvernement la mise en œuvre d'agendas 21 locaux par les communes et les collectivités qui en feront la demande.
- C'est dans cette perspective qu'ils pourront assurer un développement harmonieux et solidaire aux générations futures.